

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 12 JUN 2024 : DELIBERATION N° 74

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.76.01
Réf. : C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 5 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juin à 18h00

Le Conseil Municipal de Maubeuge s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de Maubeuge

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCCIOLO - Michèle GRAS - ~~Djilali HADDA~~ - Patricia ROGER - ~~Marc DANNEELS~~ - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - ~~Christelle DOS SANTOS~~ - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS - Azzedine ZEKHNINI - ~~Rémy PAUVROS~~ - ~~Marie-Pierre ROPITAL~~ - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - ~~Inèle GARAH~~ - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER - ~~Angelina MICHAUX~~

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Annick LEBRUN pouvoir à Jeannine PAQUE - Djilali HADDA pouvoir à Brigitte RASSCHAERT - Marc DANNEELS pouvoir à Patricia ROGER - Christelle DOS SANTOS pouvoir à Marie-Charles LALY - Rémy PAUVROS pouvoir à Sophie VILLETTE - Marie-Pierre ROPITAL pouvoir à Guy DAUMERIES - Inèle GARAH pouvoir à Michel WALLET

EXCUSÉ(E)S :

Angelina MICHAUX

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Nicolas LEBLANC

OBJET : Vente à la Ville de TRICOT (60420) suivant offre de reprise, de la balayeuse Schmidt Swingo CS 256

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles :

- L.2121-29 relatif à la clause générale de compétence du conseil municipal,
- L.2122-21-7° relatif à la compétence de l'assemblée délibérante pour décider des ventes, échanges, partages, acceptations de dons ou legs, acquisitions, transactions,
- L.2122-22 relatif aux délégations de pouvoirs conférées par l'assemblée délibérante au pouvoir exécutif, le maire,

Vu la délibération n°37 du 5 juillet 2020 du Conseil municipal relative à la délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en vertu des termes des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'offre de rachat de la balayeuse Schmidt Swingo CS 256 par la Mairie de TRICOT (60420) appartenant à la Commune de Maubeuge,

Vu l'examen du projet de délibération en Commission « Environnement, Voirie, Espaces Verts, Transition Énergétique, Propreté » en date du 30 avril 2024,

Considérant que la vente de biens appartenant à la commune, relève de la compétence de l'assemblée délibérante,

Que cependant et en vertu des termes de l'article L 2122-22-10°, l'assemblée peut déléguer au Maire la décision d'aliéner de gré à gré les biens mobiliers mais uniquement jusqu'à 4 600 €,

Considérant que la balayeuse Schmidt Swingo CS 256 n'était plus adaptée aux besoins du service « Propreté Urbaine »,

Qu'il a été procédé à l'acquisition d'une balayeuse neuve plus performante,

Considérant qu'en date du 17 février 2024, la Mairie de TRICOT (60420) a proposé de reprendre l'ancienne balayeuse Schmidt Swingo CS 256 pour un montant de 17 000 €,

Qu'en égard au montant de la vente, la décision ne peut être prise que par l'assemblée,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A la majorité avec 2 abstentions (Jean-Pierre ROMBEAUT – Fabrice DE KEPPEL)

- Cède au prix de 17 000 € la balayeuse Schmidt Swingo CS 256 à la Ville de TRICOT (60420),

- Autorise Monsieur le Maire ou son délégué à signer tout document afférent à cette vente.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

La Secrétaire de séance



Nicolas LEBLANC

Le Maire de Maubeuge



Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le :

Notifié le :

